

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'arrêté du Maire n° 2025-12-01 en date du 3 décembre 2025,
il sera procédé à une enquête publique portant sur

le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de MONTFERRAT,

du mercredi 24 décembre 2025 à 9h au mercredi 14 janvier 2025 à 11h.

Le projet concerne la modification de l'OAP centre Bourg 1 et de l'OAP de la Veronnière, apporte des modifications au règlement écrit et une modification simplifiée pour erreur matérielle.

Au terme de l'enquête, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur Etienne BOISSY. Toute information relative à l'enquête publique pourra être demandée à Monsieur le Maire de MONTFERRAT.

Pendant la durée de l'enquête,

- **Le public pourra consulter le dossier d'enquête** comprenant notamment la délibération du 4 juin 2025, l'arrêté du 3 décembre 2025 d'ouverture de l'enquête publique, le dossier de modification n°2 du PLU, les avis émis par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), par le représentant de l'Etat et par les personnes publiques associées :
- en mairie, siège de l'enquête : Mairie de MONTFERRAT, 150 place Célestin Adolphe Pégoud, 38620 MONTFERRAT, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et exceptionnellement : pour la permanence du commissaire-enquêteur **le lundi 29 décembre 2025 de 14h à 16h, le jeudi 8 janvier 2026 de 17h à 19h et le mercredi 14 janvier 2026 de 9h à 11h.**
 - sur registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6967>
 - sur le site internet de la commune www.montferrat38.fr
 - sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie
- **Les avis, observations et propositions peuvent être adressés au commissaire enquêteur :**
 - en mairie de Montferrat pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels mentionnés ci-dessus.
 - par courrier à Mr le Commissaire Enquêteur – Mairie de Montferrat - 150, place CA PEGOUD - 38620 MONTFERRAT
 - directement sur <https://www.registre-dematerialise.fr/6967>
 - par voie électronique : enquete-publique-6967@registre-dematerialise.fr
 - lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur aux jours et heures énoncés ci-dessous.
 - sur un poste informatique avec accès gratuit au site internet et mis à disposition du public en Mairie de Montferrat aux jours et heures énoncés ci-dessus.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de MONTFERRAT pour recevoir ses observations les :

- lundi 29 décembre 2025 de 14h à 16h,
- jeudi 8 janvier 2026 de 17h à 19h,
- mercredi 14 janvier 2026 de 9h à 11h.

Dès leur réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de MONTFERRAT – 150, place CA PEGOUD – 38620 MONTFERRAT